

Décision

Générale

colonial

Décision n° 442 Décisions concernant les ministères

n° 442

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

28 mars 1964

Numéro JO

n° 4 du 01/05/1964

Date du numéro

1 mai 1964

TEXTE INTÉGRAL

Est rengagé dans la Milice de la Côte Française des Somalis pour un an et pour compter du 19 mars 1964 (comme milicien de 2° classe), l'ex-milicien Hassan Ali Waiss, mle 2871. Le milicien de 2° classe Hassan Ali Waiss, mle 2871, ayant effectué 3 mois 18 jours de services effectifs dans la Milice de la C.F.S., est rengagé comme milicien de 2° classe, moins 2 ans de service, conformément à l'article 18 de l'arrêté n° 1252 du 16 novembre 1961. Il est affecté au dépôt de la Milice à Djibouti.